

L'Afrique a-t-elle besoin d'un euro tropical ?

Il existe un très large consensus sur la nécessité et la désirabilité de l'intégration économique et monétaire du continent africain. Les économistes tendent à arguer des bénéfices d'une union monétaire en termes de réduction des coûts de transaction et de promotion du commerce intra-régional. Les milieux panafricanistes, de leur côté, voient plutôt dans le partage d'une même devise africaine un moyen de mettre fin à la fragmentation du continent (sa «balkanisation») et donc une étape importante vers son unité politique. Une monnaie unique régionale ou continentale rendrait l'Afrique plus forte de leur point de vue. Mais, comme on le sait, l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Les arguments habituellement utilisés par les économistes *mainstream* pour justifier le bien-fondé des unions monétaires (et donc l'abandon des monnaies nationales) reposent sur des gains microéconomiques relativement accessoires, et minorent leurs coûts macroéconomiques et politiques souvent considérables. Par contraste, beaucoup de panafricanistes tendent à valoriser l'unité pour l'unité (une monnaie unique régionale ou continentale est *ipso facto* une bonne chose) sans trop se préoccuper des conditions politiques et économiques nécessaires au succès de l'intégration monétaire qu'ils appellent de leurs vœux. On arrive à cette étrange situation où

Ndongo Samba Sylla
Rosa Luxemburg Foundation,
Dakar, Sénégal

le sentiment panafricaniste sert souvent de paravent commode à des projets d'intégration qui relèvent de l'afrolibéralisme (lequel désigne une endogénéisation du néolibéralisme par les classes dirigeantes africaines). Tel est par exemple le cas des projets de monnaie unique régionale en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est, mais aussi du projet de monnaie unique continentale. Ces différentes initiatives s'inspirent de la zone euro et peuvent être analysées comme des projets de répliques africaines de l'euro.

Cette contribution va se focaliser sur le projet de monnaie unique CEDEAO. Entamé en 1983, il a reçu un nouveau souffle au début des années 2000. Depuis lors, le lancement de cette monnaie régionale a fait l'objet de nombreux reports (Bakoup & Ndoye 2016). 2027 est la dernière échéance annoncée. Avant d'en venir aux problèmes que pose l'approche mimétique de l'intégration monétaire retenue par les autorités africaines, il importe de souligner que les unions monétaires sont un phénomène plutôt rare et d'évoquer ensuite rapidement la genèse de l'euro et ses défauts institutionnels innés.

Le principe «un État, une monnaie»

Les unions monétaires rassemblent des États souverains qui partagent une même devise émise par une banque centrale commune. Cette définition exclut les territoires non souverains qui utilisent une devise commune (cas du franc Pacifique, utilisé par Wallis et Futuna, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française), ainsi que certaines formes de coopération monétaire (comme la zone rand). Phénomène plutôt rare, les unions monétaires ont atteint leur apogée durant la période coloniale. En Afrique, les différentes zones monétaires coloniales (zone sterling, zone monétaire belge, zone peseta, zone escudo) ont été progressivement démantelées avec les indépendances, à l'exception de la zone franc (Mensah 1979).

À l'heure actuelle, il n'existe que quatre unions monétaires. L'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), composée de huit pays, dont six anciennes colonies françaises, et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), regroupant six pays, dont quatre anciennes colonies françaises, appartiennent à la zone franc, une zone qui garde toujours son empreinte coloniale d'origine (Pigeaud & Sylla 2018). Les performances économiques de ses membres sur le long terme ont été moins bonnes que celles de pays

comparables (Zafar 2021). L'Union monétaire des Caraïbes orientales (ECCU), qui rassemble six pays indépendants et deux dépendances britanniques, est également une création d'origine coloniale. La zone euro, qui compte aujourd'hui 19 membres, est donc la seule union monétaire en activité qui ne soit pas une survivance coloniale.

Ainsi, sur les 190 pays membres du Fonds monétaire international (FMI), seuls 41 pays, représentant une population totale de l'ordre de 531 millions (soit un peu moins de 7 % de la population mondiale¹), évoluent actuellement dans une union monétaire au sens strict (IMF 2020:7-8). Même si un certain nombre de pays sont dans une situation de *dollarisation* – ils utilisent la devise d'un pays tiers – le principe «un État, une monnaie» demeure la norme. Ce qui n'est nullement une surprise.

En effet, la monnaie est la créature légale et l'instrument d'un État. Battre monnaie est une composante essentielle de la souveraineté politique puisqu'êtant une condition cardinale de l'indépendance financière de tout gouvernement et de son aptitude à mener des politiques économiques *nationales*. Comme le souligne la Théorie monétaire moderne (Wray 2006; Mitchell *et al.* 2019), un gouvernement souverain sur le plan monétaire collecte ses impôts et taxes dans sa devise nationale, n'émet aucune obligation en devise étrangère et évolue en régime de changes flottants. Un tel gouvernement n'a aucune contrainte financière *intrinsèque* dans sa devise. Il ne peut jamais être insolvable (jamais à «court d'argent») et peut donc acheter tout ce qui se vend dans sa propre devise, y compris la main-d'œuvre inemployée, à travers un programme de garantie d'emploi.

Sa capacité à dépenser sa propre devise est limitée par les ressources réelles (terres, main-d'œuvre, matières premières, équipements, capacités technologiques et organisationnelles) à sa disposition. Elle n'est pas contrainte par le montant de ses revenus fiscaux ou de l'épargne disponible.

L'importance de la souveraineté monétaire explique sans doute pourquoi les États indépendants sont généralement réticents vis-à-vis des unions monétaires, quand bien même leurs bénéfices ne seraient pas en doute. Selon Cohen (2003:278-279), deux éléments politiques conditionnent le succès d'une union monétaire. D'un côté, «un État puissant qui s'engage à user de son influence pour que l'union monétaire fonctionne efficacement dans des conditions acceptables pour tous». De l'autre l'«existence d'un véritable sentiment de solidarité/de communauté entre les pays concernés.» Si ces deux éléments sont absents, il y a peu de chances de voir émerger une union monétaire ou, si elle existe, qu'elle soit durable.

La thèse de Cohen peut être illustrée à travers trois expériences d'intégration monétaire amorcées en Europe durant la deuxième moitié du XIXe siècle. L'Union monétaire latine (1865-1927) n'était pas vraiment une union monétaire, mais un accord entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse pour standardiser les taux de change de l'or et de l'argent. Elle a échoué en raison des rivalités entre États, de l'absence de Banque centrale et de l'absence de transferts fiscaux. L'Union monétaire scandinave (1875-1914) n'était pas non plus une vraie union monétaire. Elle regroupait le Danemark, la Suède et la Norvège, trois économies hétérogènes. Malgré la grande proximité culturelle

entre ses membres, elle a souffert des mêmes causes d'échec que l'Union monétaire latine. L'Union monétaire austro-hongroise (1867-1919) était une union monétaire entre l'Autriche et la Hongrie. Les deux pays partageaient une même devise, un marché commun, le même système légal et le même monarque. Mais chaque nation avait son gouvernement et gardait sa souveraineté sur le plan budgétaire. L'Union monétaire austro-hongroise n'a pas survécu à la Première Guerre et aux rivalités entre ces deux nations (Ryan & Loughlin 2018).

Le lancement de l'euro en 1999 avait laissé penser qu'il stimulerait l'éclosion de nouvelles unions monétaires un peu partout à travers le monde. Contre cette croyance, Cohen (2003:279) soulignait que ce scénario ne se produirait pas, car l'Union monétaire européenne a un caractère «exceptionnel»; c'est une anomalie historique : «Jamais auparavant, dans l'histoire moderne, un groupe d'États totalement indépendants n'a volontairement accepté de remplacer les devises nationales existantes par un type de devise nouvellement créé.»

Aux origines de l'euro

À partir de 1969, sous la présidence de Georges Pompidou, la France a été l'un des fers de lance de l'intégration monétaire européenne. Cette ambition est pourtant née d'un complexe : la faiblesse du franc vis-à-vis du deutschemark. Le franc est une devise qui faisait l'objet de dévaluations régulières (dix entre 1948 et 1986), malgré le rôle non négligeable joué par l'empire (néo)colonial africain (accès aux matières premières de ces pays à des conditions préférentielles; possibilité pour la France de payer ses importations dans sa propre

devise ; excédents commerciaux de la France vis-à-vis de ces pays ; contrôle des réserves de change de ces pays par le Trésor français) (Pigeaud & Sylla 2018).

Comme le souligne Ashoka Mody dans son livre *EuroTragedy: A Drama in Nine Acts*, chaque dévaluation du franc était ressentie comme une humiliation nationale². Dans ce contexte, le projet français était d'avoir la même parité monétaire que l'Allemagne, malgré l'écart économique en faveur de cette dernière et ses capacités industrielles supérieures. Pour arriver à leur fin, les gouvernements français successifs ont privilégié la mise en place d'une union monétaire européenne.

Dès le départ, il était clair cependant qu'une union monétaire pouvait difficilement se justifier entre des pays européens dont les structures économiques, les cycles économiques et les rythmes de développement étaient divergents. Une même politique monétaire et de change ne pouvait être optimale pour tous les membres la plupart du temps. Pareille union monétaire serait nécessairement bancale, à moins que les États membres ne consentent à devenir une fédération politique, ou du moins, à organiser une centralisation budgétaire au niveau communautaire. Un fédéralisme budgétaire eût permis des transferts fiscaux entre pays membres et donc de compenser la perte de la politique monétaire et de change comme levier d'ajustement au niveau national. Mais les États européens n'aspiraient pas à une forme d'intégration politique plus avancée. Ils tenaient à garder chacun leurs prérogatives souveraines, notamment en matière de défense et en matière budgétaire.

La position du gouvernement français a été qualifiée de

«monétariste» (rien à voir avec la doctrine du même nom articulée, entre autres, par Milton Friedman). Elle revenait à dire que l'intégration monétaire, même bancale, conduirait *ultimement* au fédéralisme politique. C'était la thèse très optimiste du *falling forward* : marchant sur une seule jambe (union monétaire), nous allons inéluctablement tomber ; mais nous nous relèverons, plus forts, avec l'État fédéral, la jambe indispensable qui nous a fait défaut au départ. En face de cette position «monétariste», il y avait celle des «économistes» – de tous les bords idéologiques –, qui consistait à dire qu'une «union monétaire incomplète» – c'est-à-dire une union monétaire sans union budgétaire – serait contreproductive. Au bout du compte, c'est la position «monétariste» qui l'a emporté *politiquement*.

L'Allemagne était initialement réticente vis-à-vis du projet monétaire européen. Ses citoyens tenaient beaucoup au deutschemark. Elle accepta de faire partie de l'aventure moyennant quelques conditions. L'une d'entre elles fut l'institution d'une Banque centrale européenne (BCE) sur le modèle de la Bundesbank, c'est-à-dire une banque centrale indépendante des pouvoirs politiques et qui a pour seul mandat la stabilité des prix (et pas le plein-emploi par exemple). Étant donné que l'Allemagne n'était pas prête non plus à financer les déficits publics éventuels de ses voisins, elle exigea des garanties en matière de «discipline budgétaire». D'où la définition de normes de déficit public inférieur à 3 pour cent et de dette publique inférieure à 60 pour cent. Ces normes avaient été élaborées en France au début des années 1980 pour sanctifier les politiques d'austérité (Abeille

2010). Elles n'ont de fondement ni théorique ni empirique (Kelton 2020). Paradoxalement, ces critères destinés à justifier l'austérité ainsi que l'absence de solidarité budgétaire entre pays européens allaient être retenus dès décembre 1999 comme préalables pour l'intégration monétaire des pays de la CEDEAO !

Limites de la zone euro

Les limites congénitales de la zone euro ont été identifiées bien avant sa création. Les développements qui y sont intervenus à la suite de la crise financière de 2007-2008 étaient donc un scénario écrit à l'avance. Les économistes de la Théorie monétaire moderne (MMT), en particulier, avaient très tôt décrit pourquoi les pays de la zone euro allaient être soumis à de douloureux ajustements déflationnistes lors de la première crise venue (Papadimitriou & Wray 2012; Wray 2012; Mitchell 2015).

À rebours des analyses *mainstream* basées sur la théorie des zones monétaires optimales, des économistes hétérodoxes faisaient remarquer que la zone euro est une expérience radicale de séparation de l'autorité budgétaire (située au niveau national) avec l'autorité monétaire (située au niveau communautaire et politiquement indépendante vis-à-vis des gouvernements nationaux) (Goodhart 1998). En faisant le choix de l'euro, les gouvernements membres de l'Union monétaire européenne ont renoncé à la politique monétaire et de change comme levier d'ajustement macroéconomique. De plus, ils ont été ravalés, d'un point de vue financier, au statut de colonie ou de collectivité locale, étant donné qu'ils n'ont plus de banque centrale nationale pouvant garantir

leur solvabilité dans leur devise nationale (Godley 1992). Les pays qui adhèrent à une zone monétaire passent du statut d'*émetteur de devise* à celui d'*utilisateur de devise* (à l'image des colonies et des collectivités locales). Ils font le choix de conduire leur politique budgétaire dans une *devise étrangère* (une devise qu'ils ne contrôlent pas). Ils peuvent donc devenir insolubles. En abandonnant leur devise nationale, ils font le choix d'être sous la dépendance des marchés financiers. Comme l'écrivent Papadimitriou et Wray (2012:1), les pays de la zone euro comme l'Italie «sont devenus l'équivalent de la Louisiane, mais sans le bénéfice d'un Oncle Sam».

En effet, en cas de récession, les revenus fiscaux baissent et les déficits publics se creusent. Ce à quoi les marchés réagissent par une hausse de la prime de risque sur les obligations souveraines (qui pourra être variable selon les pays). Ce qui à son tour fait augmenter les déficits publics. Toute tentative de réduire la dépense publique par des coupes budgétaires renforce l'effet récessif (cf. le cas de la Grèce). En l'absence d'une centralisation des émissions d'obligations souveraines, les marchés financiers ont la possibilité d'arbitrer entre les différentes obligations souveraines libellées en euro. Les pays membres les plus en difficulté vont payer des primes de risque plus élevées. L'absence d'union budgétaire et celle de garantie par la Banque centrale européenne des obligations souveraines sont deux défauts innés de la zone euro.

Un autre défaut congénital de la zone euro est l'absence d'union bancaire. En cas de crise bancaire/financière, les gouvernements nationaux sont seuls responsables du renflouement de leur secteur

bancaire. Il n'y a donc pas de solidarité à l'échelle supranationale. Les gouvernements confrontés à ce type de situation peuvent être insolubles. Ils doivent se tourner vers des marchés financiers frileux qui vont exiger des primes de risque élevées. Ce qui est en contradiction avec l'ambition de maintenir des déficits publics en dessous de 3 pour cent.

Une quatrième limite de la zone euro concerne le système de paiements commun (TARGET 2). En cas de crise, les banques installées dans les pays membres périphériques de la zone euro vont transférer leurs dépôts en euro sans grand coût vers l'Allemagne, le pays qui inspire le plus confiance. Ce qui crée des paniques bancaires et accentue les problèmes de liquidités des banques centrales nationales des pays périphériques. Le fait que les dépôts en euro n'inspirent pas la même confiance d'un pays à l'autre résulte de l'absence de *garantie fédérale* des dépôts en euro.

Ces différents défauts de conception ont une implication politique importante. Les États membres périphériques qui se trouvent impuissants face aux marchés financiers n'ont plus de politique budgétaire autonome. Leurs parlements sont quasiment mis hors-jeu au profit de technocrates non élus. Ces gouvernements peuvent ainsi être l'objet de pression et de chantages de la part de la Banque centrale européenne qui, au plus fort de la crise, n'avait pas hésité à conditionner son soutien financier à certains d'entre eux à la mise en œuvre de programmes d'austérité et de privatisations. Un constat qui a conduit certains auteurs à parler de «colonialisme monétaire» au sein de la zone euro (Fazi 2021).

Vingt-deux ans après le lancement de l'euro, le bilan n'est guère reluisant. Les bénéfices initialement attendus de l'intégration monétaire semblent introuvables. Selon Paul de Grauwe, il n'y a pas de preuves empiriques solides permettant de penser que l'euro aurait favorisé (i) le commerce entre les membres de la zone euro; (ii) la baisse des taux d'intérêt réels; et (iii) la croissance économique (De Grauwe 2018:65-69). Les pays de la zone euro ont connu des crises particulièrement fréquentes et sévères, comparés aux autres pays riches. Les reprises économiques y ont été plus lentes qu'ailleurs (Bluedorn *et al.* 2019). De même, il est maintenant manifeste que les règles de plafonnement du déficit et de la dette publics sont totalement arbitraires et, de toute façon, les pays ne les respectent pas pour la plupart. Enfin, un fait qui peut sembler surprenant, mais qui est tout à fait logique : les pays qui disposent de leur devise nationale sont mieux armés face aux marchés financiers que les pays membres d'une union monétaire incomplète. Ces derniers, étant dépourvus de souveraineté monétaire, peuvent se voir imposer des taux d'intérêt insoutenables et donc se retrouver dans une situation d'insolvabilité (De Grauwe 2018:242).

En somme, de l'expérience de la zone euro peuvent être tirés deux enseignements. Premièrement, le fédéralisme politique est un préalable institutionnel pour une union monétaire qui se voudrait durable et fonctionnelle. Deuxièmement, les unions monétaires incomplètes comportent des coûts économiques et politiques considérables pour leurs membres. Paradoxalement, ces faits objectifs et non controversés n'ont toujours pas été pris en compte dans les projets d'intégration monétaire en Afrique.

Problèmes d'une éventuelle monnaie unique CEDEAO

Pour comprendre les problèmes que poserait une éventuelle monnaie unique CEDEAO à quinze, il faut commencer par un constat trivial jusqu'ici éludé: une monnaie unique CEDEAO ne peut logiquement être qu'un *naira bis*, en raison du poids important du Nigeria, la première économie africaine.

En 1999, au moment du lancement de l'euro, l'Allemagne représentait 31 pour cent du PIB consolidé de l'Union monétaire européenne et de la Grèce (entrée en 2001) et 36,1 pour cent de sa valeur ajoutée manufacturière. En 2020, l'Allemagne, l'Italie et la France représentaient à elles trois 64,1 pour cent du PIB et 57,2 pour cent de la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro. Par contraste, le Nigeria représente près de 2/3 du PIB de la CEDEAO et 60 pour cent de sa valeur ajoutée manufacturière³. Si l'Allemagne est le patron de la zone euro, on voit mal comment le Nigeria ne le serait pas dans le cadre d'une union monétaire de la CEDEAO. La politique monétaire et de change reflétera donc nécessairement la conjoncture économique du Nigeria.

À cette asymétrie liée à la taille économique du Nigeria, s'ajoute celle liée au fait que le Nigeria est un exportateur de pétrole alors que la plupart des autres pays de la zone en sont importateurs nets. Les cycles économiques ne seront donc pas synchrones entre pays pétroliers (Nigeria, Sénégal) et pays non pétroliers. Ces inconvénients majeurs ne pourront pas être amoindris par l'institutionnalisation de transferts fiscaux puisque la CEDEAO ne les prévoit pas, ayant opté pour une union monétaire incomplète de type zone euro.

Le projet de la CEDEAO de se doter d'un euro tropical occulte trois autres considérations importantes. Tout d'abord, il existait une intégration économique et financière importante entre les pays de la zone euro avant le lancement de leur monnaie unique. Ce qui n'est pas le cas de la CEDEAO, où le commerce intra-régional représente 10 pour cent environ du total du commerce extérieur des pays de la zone (Sylla 2020).

Ensuite, les structures et le dynamisme démographiques sont différents entre la zone euro et la CEDEAO. Les membres de la zone euro sont pour la plupart de petits pays. Sur les 19 membres, dix ont une population inférieure à six millions. Seuls 5 ont une population supérieure à 12 millions d'habitants (Allemagne, France, Italie, Espagne et Pays-Bas). L'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne sont les seules puissances économiques et démographiques (population supérieure à 40 millions) qui n'émettent pas leur propre devise. Par contre, 9 pays sur les 15 de la CEDEAO ont actuellement une population supérieure à 12 millions d'habitants. Pour la plupart d'entre eux, la population va doubler dans 25-30 ans. La population nigériane (52 % de celle de la CEDEAO) est actuellement de l'ordre de 206 millions et devrait s'établir à 401 millions à l'horizon 2050⁴. Difficile d'imaginer le Nigeria céder sa souveraineté monétaire, et, qui plus est, à une banque centrale indépendante de tout pouvoir politique.

Enfin, la zone euro a été *nolens volens* construite pour «discipliner» les gouvernements des pays membres. En cas de crise, ces derniers ont pour seule option la «dévaluation interne», c'est-à-dire

la baisse des dépenses publiques, l'augmentation du chômage et la répression salariale. De ce point de vue, la zone euro, comme instrument de lutte de classes au service du capital, a été un «succès» retentissant (Palast 2012). Par conséquent, l'euro est sans doute le pire exemple possible pour des pays à la population jeune qui doivent transformer leurs économies, créer des millions d'emplois décents, etc. En lieu et place des banques centrales indépendantes type BCE, les pays africains ont plutôt besoin de banques centrales agents de développement (Epstein 2005; Vernengo 2016) qui collaborent en bonne intelligence avec leur Trésor national.

Des arguments déficients

Malgré ce qui vient d'être dit, le projet de monnaie unique CEDEAO a ses partisans inconditionnels. Cependant, leurs arguments ne résistent pas à une analyse poussée. Citons-en trois.

L'argument qu'une monnaie unique CEDEAO favoriserait le commerce intra-régional est douteux. Pour un pareil objectif, l'union monétaire n'est ni nécessaire ni suffisante. Il suffit de voir le cas des pays de la CEMAC où le commerce régional est de l'ordre de 5 pour cent malgré plus de 75 ans de partage d'une même devise (Sylla 2020). On peut souligner également que la Chine commerce plus avec les pays africains pris individuellement que ceux-ci entre eux, bien que l'essentiel de ce commerce transite jusque-là par le dollar américain. Par ailleurs, pour promouvoir le commerce régional, d'autres instruments moins contraignants peuvent être envisagés (échange de lignes de crédit; système de paiements et de règlements régional).

L'argument qu'une monnaie unique CEDEAO renforce la solidarité entre ses membres est tout aussi spéieux. Les critères de convergence qui plafonnent la dette et le déficit publics s'inscrivent dans la perspective de prévenir toute solidarité entre pays membres. Et, jusqu'ici, le projet de la CEDEAO ne prévoit aucun mécanisme de solidarité budgétaire.

Enfin, l'argument qu'une monnaie unique est une étape vers l'unité politique africaine n'a rien d'original. C'est une reprise de la thèse du *falling forward* avancée par les partisans de l'euro pour justifier son introduction. Cette thèse ne vaut plus rien aujourd'hui face à la montée des «populismes» et des courants eurosceptiques qu'alimente le déficit de légitimité démocratique des institutions européennes.

Il est important de souligner que le néolibéralisme, ainsi que son avatar afrolibéral, repose sur une «intégration négative», l'élimination des barrières au commerce et à l'investissement à l'échelle mondiale. Comme l'écrit Quinn Slobodian (2018:117-8) : «le néolibéralisme est né en partie comme une critique de la souveraineté nationale» et également de «la croyance que les sociétés peuvent créer leurs propres lois». Les États-nations doivent libérer leurs instruments de souveraineté (y compris la *monnaie*, mot qui partage la même étymologie grecque que le mot *loi*) au profit des marchés et non pas au profit d'une instance politique supérieure de nature fédérale qui serait tentée par la planification économique et qui aurait le pouvoir d'entraver la liberté du commerce et de la finance. À ce jour, l'Union européenne est la construction institutionnelle qui

se rapproche le plus de l'idéal d'intégration néolibérale.

Par contraste, le panafricanisme part du postulat que la création d'un grand ensemble cohérent et durable requiert au moins une amorce de fédéralisme politique : politique étrangère et de défense commune, politique de vente concertée des matières premières africaines, politique d'industrialisation décidée à l'échelle continentale plutôt qu'à celle des pays, possibilités de compenser financièrement les perdants de l'intégration économique, etc. Telle était par exemple la vision de Kwame Nkrumah dans *Afrique Must Unite*. Cheikh Anta Diop avait critiqué la CEDEAO dès 1976, soit un après sa naissance, au motif qu'elle avait mis la charrue avant les bœufs. En effet, soutenait-il, «L'organisation rationnelle des économies africaines ne peut précéder l'organisation politique de l'Afrique.» (Diop dans Moore 1989:387) C'est pourquoi il disait ne se faire aucune «illusion» au sujet de la CEDEAO. Les Européens ont mis quatre décennies pour se rendre compte de la portée de l'avertissement de Cheikh Anta Diop. Ce n'est toujours pas le cas des gouvernements et institutions chargés de l'intégration africaine.

Conclusion

Il est inquiétant de constater que les institutions communautaires africaines promeuvent des projets d'intégration monétaire avec un désintérêt manifeste pour l'histoire passée et présente des faits économiques. Leur entêtement à vouloir répéter les mêmes erreurs que les pays européens, alors que leurs priorités et besoins sont tout autres, témoigne certainement du poids de l'aveuglement idéologique, et notamment du règne sans partage de la doxa néolibérale.

Mais même à supposer qu'un euro tropical soit désirable dans sa formulation néolibérale actuelle, trois raisons principales justifient ce pour quoi ce projet a peu de chances de voir le jour dans un proche avenir.

Premièrement, l'approche par les «critères de convergence nominale» est une garantie de *statu quo*. Imposer ces critères à des économies volatiles (car dépendantes d'un nombre limité de produits primaires) est d'autant plus problématique qu'ils supposent dans certains cas la mise en œuvre de politiques d'austérité. Sans mentionner que la convergence nominale (inflation, déficit, dette) n'est nullement une garantie de convergence sur le plan réel (croissance, emploi, etc.).

Deuxièmement, le Nigeria n'a aucun intérêt politique et économique à renoncer à sa souveraineté monétaire formelle. Il restera avec son naira s'il n'est pas le patron de la monnaie unique CEDEAO – c'est-à-dire si son leadership régional n'est pas accepté en contrepartie de garanties démocratiques et de solidarité budgétaire.

Troisièmement, les pays de l'UMOA – Côte d'Ivoire et Sénégal en particulier – n'ont manifesté aucune volonté de s'émanciper de la tutelle française. Ils préfèrent la situation de colonialisme monétaire à une expérience monétaire pilotée par le Nigeria.

Les fréquents reports du lancement de la monnaie unique CEDEAO ne procèdent donc nullement du hasard.

Pour prévenir d'éventuelles équivoques, précisons que mon objectif n'est pas de dire que l'intégration monétaire est une mauvaise chose pour les pays africains, voire qu'elle serait impossible. Il n'est pas non plus de dire que le

statu quo est souhaitable et encore moins que les États de la CEDEAO qui disposent de leur devise nationale en font un bon usage.

Ma thèse est plutôt celle-ci : si les pays africains souhaitent disposer d'une monnaie unique, ils doivent œuvrer préalablement à l'avènement d'un État fédéral. S'ils ne sont pas prêts pour cela, ils doivent éviter l'erreur de s'embarquer dans des unions monétaires incomplètes et plutôt envisager d'autres mécanismes de coopération monétaire pouvant graduellement les mener à une union monétaire souveraine, fonctionnelle et au service de leurs peuples.

La bonne nouvelle est qu'il existe une alternative pertinente permettant à la fois de tourner la page de la monnaie coloniale (le franc CFA) et de ne pas subir les désillusions d'un improbable euro tropical. Une coopération monétaire basée sur des «monnaies nationales solidaires», comme route potentielle vers une intégration plus ambitieuse, avait déjà été proposée par des économistes africains de premier plan comme le franco-égyptien Samir Amin, le sénégalais Mamadou Diarra et le camerounais Joseph Tchundjang Pouemi (voir Pigeaud & Sylla 2018; Sylla 2020). Seront-ils un jour entendus ?

Notes

1. Les données dérivent des Indicateurs de développement de la Banque mondiale (databank.worldbank.org ; consulté le 3 août 2021) et du FMI pour ce qui est des deux dépendances britanniques Anguilla et Montserrat. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/04/29/Eastern-Caribbean-Currency-Union-2021-Discussion-on-Common-Policies-of-Member-Countries-50181> (consulté le 3 août 2021).
2. Le reste de cette section s'appuie principalement sur Mody (2018).

3. Ces chiffres dérivent des Indicateurs de développement de la Banque mondiale (site web consulté le 3 août 2021).
4. Ces chiffres dérivent du World Population Prospects des Nations unies (<https://population.un.org/wpp/> ; consulté le 3 août 2021).

Références

Abeille, G., 2010, «À l'origine du 3 % du PIB, une invention 100 % française», *La Tribune*, 1er octobre.

Bakou, F., Ndoye, D., 2016, «Pourquoi et quand instaurer une monnaie unique dans la CEDEAO», *Africa Economic Brief*, vol. 7, n° 1, p. 1-16.

Bluedorn, J. C., Aiyar, S., et al., 2019, «Strengthening the Euro Area: The Role of National Structural Reforms in Building Resilience», *IMF Staff Discussion Notes* n° 19/05.

Cohen, B. J., 2003, «Are Monetary Unions Inevitable?», *International Studies Perspectives*, 4(3), pp. 275–292.

De Grauwe, P., 2018, *Economics of Monetary Union*, 12th edition, Oxford, UK, Oxford University Press.

Epstein, G., 2005, «Central Banks as Agents of Economic Development», *Working papers series* 104, Peri Massachusetts.

Fazi, T., 2021, «From central bank independence to government dependence: monetary colonialism in the Eurozone», in Ben Gadha and al., *Economic and Monetary Sovereignty in 21st century Africa*, London, Pluto Press.

Godley, W., 1992, «Maastricht and all that», <https://www.lrb.co.uk/the-paper/v14/n19/wynne-godley/maastricht-and-all-that>

Goodhart, C. A. E., 1998, «The two concepts of money: implications for the analysis of optimal currency areas», *European Journal of Political Economy*, vol. 14, pp. 407–432.

IMF, 2020, *Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions 2019*, Washington, DC, IMF.

Kelton, S., 2020, *The Deficit Myth. Modern Monetary Theory and the Birth of the People's Economy*, New York, Public Affairs.

Mensah, A., 1979, «The process of monetary decolonization in Africa», *Utafuti*, vol. 4, n° 1.

Mitchell, W., Wray, L. R. et Watts, M., 2019, *Macroeconomics*, London, Red Globe Press.

Mitchell, W., 2015, *Eurozone Dystopia: Groupthink and Denial on a Grand Scale*, Cheltenham, Edward Elgar.

Mody, A., 2018, *Eurotragedy. A drama in nine acts*, New York, Oxford University Press.

Moore, C., 1989, «Conversations with Cheikh Anta Diop», *Présence africaine*, p. 149-150 et p. 374-420. <https://doi.org/10.3917/presa.149.0374>

Nkrumah, K., 1963, *Africa Must Unite*, London, Heinemann.

Palast, G., 2012, «Robert Mundell, evil genius of the euro», *The Guardian*, June 26.

Papadimitriou, D. B., et Wray, L. R., 2012, «Euroland original sin», *Policy note*, Levy Economics Institute.

Pigeaud, F. et Sylla, N. S., 2018, *L'arme invisible de la Françafrique : Une histoire du franc CFA*, Paris, La Découverte.

Ryan, J., et Loughlin, J., 2018, «Lessons from historical monetary unions—is the European monetary union making the same mistakes?», *International Economics and Economic Policy*, 2018, 15, pp. 709–725.

Slobodian, Q., 2018, *Globalists. The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts, London, Harvard University Press.

Sylla, N. S., 2020, «Moving Forward to African Monetary Integration: Lessons from the CFA franc», *Africa Development/Afrique et Développement*, vol. 45, n° 2, pp. 39–58.

Vernengo, M., 2016, «Kicking Away the Ladder, Too: Inside Central Banks», *Journal of Economic Issues*, 50(2), pp. 452–460.

Wray, L. R., 2006, *Understanding Modern Money: The Key to Full Employment and Price Stability*, Cheltenham, Edward Elgar.

Wray, L. R., 2012, «MMT, The Euro and The Greatest Prediction of the Last 20 Years», <http://neweconomicperspectives.org/2012/07/mmt-the-euro-and-the-greatest-prediction-of-the-last-20-years.html>

Zafar, A., 2021, *The CFA Franc Zone: Economic Development and the Post-Covid Recovery*, Cham, Palgrave Macmillan.